

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS

BÂTIMENT ACCESSOIRE

PROCÉDURE		
1) Compléter le présent formulaire; 2) Joindre tous les documents requis en lien avec la demande (voir verso); 3) Déposer votre demande au Service de l'urbanisme et de l'environnement à l'hôtel de ville ou par courriel; 4) Acquitter les frais applicables lors de l'émission du permis (voir verso).		
EMPLACEMENT DES TRAVAUX		
Adresse et/ou rue		N° de lot
Usage actuel : <input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Commercial <input type="checkbox"/> Industriel <input type="checkbox"/> Mixte <input type="checkbox"/> Autre : _____		
Terrain riverain à un lac, cours d'eau ou milieu humide : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
IDENTIFICATION DU DEMANDEUR ET ADRESSE DE CORRESPONDANCE		
Nom et prénom du demandeur		
Adresse postale		Code postal
Ville		
N° Cellulaire		N° Téléphone autre
Courriel		
Le demandeur est le propriétaire* : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		*Si non : JOINDRE UNE PROCURATION
DESCRIPTION DES TRAVAUX		
Type de travaux	<input type="checkbox"/> Nouvelle construction <input type="checkbox"/> Agrandissement <input type="checkbox"/> Rénovation	
Type de bâtiment accessoire	<input type="checkbox"/> Garage <input type="checkbox"/> Abri d'auto permanent <input type="checkbox"/> Remise <input type="checkbox"/> Autre : _____	
Emplacement projeté	<input type="checkbox"/> Cour avant <input type="checkbox"/> Cour arrière <input type="checkbox"/> Cour latérale	
Dimensions projetées	Longueur : _____ Largeur : _____ Hauteur : _____	
Type de fondation	<input type="checkbox"/> Dalle de béton <input type="checkbox"/> Fondation de béton <input type="checkbox"/> Autre : _____	
Revêtement extérieur	<input type="checkbox"/> Déclin de fibres de bois (Canexel) <input type="checkbox"/> Déclin de bois <input type="checkbox"/> Pierres <input type="checkbox"/> Briques <input type="checkbox"/> Autre : _____	
Revêtement de la toiture	<input type="checkbox"/> Bardeau d'asphalte <input type="checkbox"/> Tôle architecturale <input type="checkbox"/> Autre : _____	
Détails supplémentaires utiles à la compréhension du projet :		
_____ _____ _____ _____		
Date de début des travaux (JJ/MM/AAAA)	Date de fin des travaux (JJ/MM/AAAA)	Coût estimé

EXÉCUTANT DES TRAVAUX	
<input type="checkbox"/> Entrepreneur (si coché, remplir la section ci-dessous)	<input type="checkbox"/> Auto-construction
Nom de l'entreprise	N° Téléphone de l'entreprise
Adresse de l'entreprise	
Courriel de l'entreprise	N° de licence RBQ

DOCUMENTS REQUIS

Les documents exigés peuvent varier selon le type de projet. Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier.

*****Les documents signés et scellés par les professionnels doivent être envoyés numériquement ainsi que physiquement en versions originales*****

- Un plan d'implantation** préparé et signé par un arpenteur-géomètre indiquant la localisation projetée pour les bâtiments accessoires ayant une **superficie au sol supérieure à 25 m²** (269 pi²);
- Pour les bâtiments accessoires ayant une **superficie au sol inférieure à 25 m²** (269 pi²), le certificat d'implantation peut être remplacé par un **croquis d'implantation** du bâtiment accessoire (utiliser votre certificat ou plan de localisation pour référence) en indiquant les mesures suivantes : distance avec le bâtiment principal, les autres bâtiments, l'installation sanitaire, les limites de terrain, les lacs, cours d'eau et milieux humides (applicable selon le cas);
- Plan de construction** du bâtiment accessoire ayant une **superficie au sol supérieure à 25 m²**, préparé, signé et scellé par un professionnel ayant la compétence légale.
Il est de la responsabilité du requérant d'une demande de permis ou de certificat de préparer et de soumettre des plans conformes au Code de construction du Québec, au Code de sécurité du Québec et aux autres codes en vigueur en vertu de la Loi sur le bâtiment (RLRQ, c. B-1.1). Lorsque l'auteur des plans n'est pas un technologue, un architecte ou un ingénieur, le requérant ou l'auteur des plans doit joindre une lettre signée attestant que les plans soumis sont conformes aux codes en vigueur.
- Plan de construction ou schéma** du bâtiment accessoire ayant une **superficie au sol inférieure à 25 m²** montrant la fondation, les élévations avec coupes et devis descriptifs des travaux faisant l'objet du permis de construction, incluant la liste des matériaux.
- Si le projet est assujéti à un plan d'implantation ou d'intégration architecturale (PIIA)**, des éléments supplémentaires devront être fournis (échantillons ou dépliants des matériaux, esquisses couleur, photographies des autres bâtiments du voisinage).

Il est de la responsabilité du propriétaire de consulter un architecte ou ingénieur lorsque la Loi sur les architectes et ingénieurs est applicable.

COÛT DU PERMIS (le permis est valide pour une durée d'un (1) an à partir de la date d'approbation.)

Construction bâtiment accessoire (résidentiel) égal ou supérieur à 25m ²	75 \$
Construction bâtiment accessoire (résidentiel) inférieur à 25m ²	50 \$
Rénovation, agrandissement, modification (résidentiel)	50 \$
Construction bâtiment accessoire (autre que résidentiel)	100 \$
Rénovation, agrandissement, modification (autre que résidentiel)	75 \$
Renouvellement (valide pour la moitié du terme initial)	Même coût que le permis initial
Plan d'implantation ou d'intégration architecturale (PIIA)	200 \$

IMPORTANT

Veuillez prendre note qu'une demande incomplète peut retarder l'émission du permis. L'inspecteur traitera la demande uniquement lorsque celle-ci sera complète et que tous les documents exigés auront été fournis. L'inspecteur au dossier se réserve le droit d'exiger tout autre document, devis, rapport ou plan lui permettant de s'assurer de la conformité de la demande.

DÉLAI DE TRAITEMENT

Il faut prévoir un délai maximal de trente (30) jours suivant la date de dépôt de votre demande complète pour l'obtention du permis.

Toutefois, si le projet est assujéti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), il faut prévoir un délai supplémentaire d'environ deux (2) mois.

SIGNATURE DU DEMANDEUR

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis pour l'analyse de la présente demande. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable et présentement en vigueur.

Enfin, le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue en aucun temps un permis ou un certificat d'autorisation permettant l'exécution de travaux.

Signature du demandeur

Date (JJ/MM/AAAA)